Votations du 24 novembre 2024

Oui au Cœur de Cité!



Le 24 novembre prochain, la population meyrinoise devra se prononcer sur un projet capital relatif au renouvellement du centre de la Cité.

Il s'agit ici de moderniser le cœur de notre cité avec un grand parc arboré, deux nouvelles places publiques, un couvert pour accueillir des activités en plein air, un pavillon, de nouveaux axes de mobilité et une nouvelle mairie, intégrée à la construction en cours du parking souterrain. Le bâtiment sera réalisé selon les standards de durabilité actuels, permettant une réduction des coûts d'exploitation significatifs. Il comprendra de nouveaux espaces de rencontre, une nouvelle salle de cérémonies, un jardin public suspendu, de nouveaux abris PC publics, des espaces d'accueil permettant de continuer à fournir des prestations de qualité et cela pour servir la population pour au moins les 50 prochaines années.

Un référendum contre ce projet a été déposé par des personnes se situant hors des groupes politiques siégeant au Conseil municipal. Les élu-e-s du Centre Meyrin-Cointrin, avec tous les autres groupes politiques représentés au Conseil Municipal, se dressent contre l'ignorance et le négativisme qui animent les opposants au projet.

Le Cœur de Cité est un projet ambitieux qui se réalisera après plus de 20 ans de discussions et de consultations: un concours d'architecture évalué par un jury représentatif, des dizaines de commissions politiques, des consultations citoyennes et plusieurs séances d'information publiques ont permis d'aboutir à un projet qui propulse Meyrin dans le XXIe siècle en lui offrant un centre-ville moderne et vivant.

Le Centre de Meyrin-Cointrin recommande d'accepter ce projet d'avenir en cochant OUI sur votre bulletin de vote!

Dessinons aujourd'hui le futur de Meyrin!

Votations du 24 novembre 2024

Pour le manège:

NON à l'initiative

OUI au contre-projet!

CP pour la question subsidiaire

Un manège au cœur de Meyrin, est-ce vraiment une bonne idée?

Pour Le Centre, la réponse est claire: maintenir le manège à l'endroit actuel est une fausse bonne idée.

Depuis des années, ce manège occupe l'espace que nous connaissons aujourd'hui. Il ne profite toutefois qu'à une infime minorité de Meyrinoises et Meyrinois. Or, l'enjeu principal est de garantir que ce lieu central, propriété de la Commune, bénéficie au plus grand nombre. Alors que la population meyrinoise ne cesse d'augmenter, la Commune fait face à un manque criant d'espaces, d'infrastructures adaptées pour nos enfants, adolescents et seniors.

C'est pour cette raison que le Conseil administratif, soutenu par une majorité des élus, propose un contre-projet visant à réserver ce terrain pour accueillir de nouvelles infrastructures destinées à l'ensemble de la population. En acceptant le contre-projet, vous permettez d'ici quelques années les développements suivants:

- Une extension de la campagne Charnaux permettant le maintien des manifestations communales d'importance
 - (fête des écoles, la fête nationale du 1er août, d'autres festivals et activités culturelles ou sportives)
- → Une grande surface verte et arborisée accessible à toutes et à tous
- Une construction d'équipements publics indispensables, tels qu'une crèche ou un établissement médico-social (EMS).

Contrairement à l'initiative, le contre-projet offre une solution équilibrée. Le manège ne sera pas supprimé du jour au lendemain, mais disposera de quatre années pour s'organiser et trouver un nouvel emplacement dans la région.

Le Centre vous encourage donc à soutenir le contre-projet.

Il permet à Meyrin de récupérer un espace précieux pour le bien-être de ses citoyens tout en laissant au manège le temps de déménager sereinement.

Ensemble, refusons l'initiative et votons pour un avenir qui profite à l'ensemble de la population meyrinoise.

